

Conditions générales de vente et de garantie

1. Conditions générales

Toutes nos prestations, nos services et nos livraisons se font à nos conditions générales. Celles-ci font partie intégrante du bon de commande. Par le fait de sa commande ou de la réception de la fourniture livrée ou des services délivrés, le client accepte nos conditions générales.

2. Offre

Les prix et tarifs repris sur notre site web ou tout autre support sont donnés à titre indicatif et ne peuvent nous engager. Seules les offres dûment signées par le client/bénéficiaire font foi. Un tarif spécifique peut être appliqué pour toute demande urgente et sera spécifié dans notre offre. La durée de validité de nos offres est de 30 jours calendrier.

3. Délai de réalisation/livraison

Sauf convention contraire, les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Leur non-respect ne peut en aucun cas entraîner la résiliation du contrat, ni nous obliger au paiement de dommages et intérêts. Le délai est de 4 semaines sauf stipulation contraire. Sauf convention contraire explicite, les frais de transport sont à charge du destinataire. Les produits voyagent sous l'entière responsabilité de l'acheteur.

4. Obligation de résultat

myPotager est tenu par une obligation de moyens et non par une obligation de résultats, sauf si cette dernière est clairement stipulée. Les contours de notre prestation sont toujours clairement définis dans notre offre.

5. Fournitures

Toutes les fournitures sont livrées avec les tolérances d'usage. myPotager ne pourra être tenu pour responsable des modifications peu importantes apportées à la fabrication, aux mesures et à la couleur par le fabricant, à moins qu'il n'apparaisse des remarques particulières formulées dans la commande, que la fabrication, les mesures, la couleur ou le design constituent des éléments essentiels de la convention.

6. Conditions d'installation

Le site d'installation doit être raisonnablement accessible pour des engins légers capables de déplacer de l'ordre de 1,5 tonnes de terre. La pente à l'endroit d'installation doit être inférieure à 10%.

7. Transfert de propriété

L'acheteur ne sera propriétaire des choses vendues que lorsqu'il en aura intégralement payé le prix. Néanmoins, les risques sont à charge de l'acheteur dès la conclusion du contrat.

8. Réclamation

En recevant les produits ou les services, l'acheteur reconnaît les avoir agréés et nous décharge de toute obligation. Toute réclamation doit, pour être valable, parvenir par écrit au 16, avenue Général Aymes, à 5030 Gembloux, endéans les 8 jours de la réception des produits ou des services.

9. Paiement

- a- 50 % doivent être payés à la signature ;
- b- les factures sont payables au comptant à notre siège et sans escompte ;
- c- une facture non-payée à son échéance sera majorée de plein droit et sans mise en demeure d'un intérêt de 5% par mois, tout mois commencé étant intégralement dû, avec un minimum de 100 euros ;
- d- en outre, le non-paiement d'une facture nous autorise à suspendre ou résilier tout marché en cours et à obtenir indemnisation de ce chef ;
- e- la création d'effets de commerce n'emporte renonciation ou dérogation aux clauses qui précèdent ;
- f- tous les paiements sont à effectuer sur le compte bancaire de myPotager : BE87 9731 7484 8594, ouvert auprès de la banque Argenta sa.

10. Retour des produits

Nos ventes sont toujours conclues à titre définitif et les produits ne peuvent être retournés qu'avec notre accord préalable et aux frais exclusifs du client, sauf si la reprise est consécutive à une erreur de nos services.

11. Juridiction

En cas de litige, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Namur sont compétents.

12. Garanties

Une garantie contre les défauts de conformité sera offerte selon les dispositions de la Loi du 1^{er} septembre 2004 relative à la protection des consommateurs en cas de vente de biens de consommation.